

## L'APPRENTISSAGE : QUAND FORMATION RIME AVEC RÉMUNÉRATION

L'apprenant-e partage son temps de travail entre une activité professionnelle en entreprise et un enseignement, adapté au métier choisi, dispensé au CFA en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il s'apparente à un contrat à durée déterminée (CDD) sur la base d'un temps complet. Les périodes au CFA sont considérées comme du temps de travail effectif. L'âge minimum pour signer un contrat d'apprentissage est de **16 ans**. Il peut être abaissé à **15 ans** si le/la jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile et qu'il/elle a terminé son année de 3<sup>ème</sup>.

*L'âge maximum d'entrée en apprentissage est relevé à 29 ans.*

## L'ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation varie selon le diplôme préparé et le type de contrat signé. La formation est validée par un diplôme d'État (CAP, Bac. pro., BP, BTS, ...) ou un titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Le rythme d'alternance (temps passé en entreprise et au CFA) dépend de la formation choisie.

## LES **plus** DE LA FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE

### DES PARCOURS ÉVOLUTIFS ET TRANSVERSAUX

Nous proposons plus de 90 formations en apprentissage, gratuites et rémunérées, s'inscrivant dans des parcours évolutifs du CAP au Bac+5. Conçus pour favoriser la montée en compétences, ces parcours offrent des opportunités de formation progressive et facilitent l'insertion professionnelle.

### LA RECHERCHE D'ENTREPRISE

Il est possible d'intégrer le CFA sans entreprise. Le/la jeune est accompagné-e dans ses démarches de recherche d'entreprise grâce à nos ateliers de Techniques de Recherche d'Entreprise. Ensuite, un-e Chargé-e de Développement l'informe, le/la conseille et l'oriente jusqu'à la signature d'un contrat. L'admission au sein de notre centre de formation ne devient définitive que lors de la signature d'un contrat avec un employeur.

### L'INTERNATIONAL

La FDME permet à ses apprentis de participer en cours de cursus à des séjours à l'étranger de 15 jours avec 80% d'activités professionnelles et 20% d'activités culturelles (Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Malte, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, ...).

### UNE VIE SOCIOCULTURELLE RICHE ET VARIÉE

Journées d'intégration, actions de sensibilisation, activités sportives (ski, ...), lieux de détente et d'information pendant les pauses (Centres de Ressources), présence d'une infirmière, ...

### LE SERVICE D'ACCÈS À L'ALTERNANCE

Il met en place des actions avec le Développeur de l'Apprentissage pour accompagner et faciliter l'accès vers l'apprentissage des jeunes (16-29 ans) orientés par les différents prescripteurs (Missions Locales, PEE, E2C, Epide, MLDS, ...). Il assure le suivi des jeunes tout au long du parcours de formation afin de prévenir les ruptures et propose des parcours préparant l'entrée en apprentissage dans différents métiers.

### MISSION HANDICAP

Notre centre de formation se mobilise pour l'insertion des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge et le type de handicap : mise en place d'adaptations pédagogiques, aménagements des postes de travail, formation spécifique, etc. Nous assurons l'accueil, le suivi et l'accompagnement tout au long de la formation au CFA et en entreprise.

## LA RÉMUNÉRATION DU CONTRAT

calculée en % du SMIC et variable selon la convention collective de l'entreprise d'accueil

Le contrat d'apprentissage			
Âge	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
16-17 ans	27 %	39 %	55 %
18-20 ans	43 %	51 %	67 %
21-25 ans	53 %	61 %	78 %
26 ans et plus	100 %		

Le contrat de professionnalisation		
Âge	Titulaire d'un Bac. pro. ou diplôme professionnel de même niveau	Autre
Moins de 21ans	65 %	55 %
21-25 ans	80 %	70 %
26 ans et plus	100% ou 85% du minimum conventionnel si + favorable	

## LE BON PLAN AIDE GOUVERNEMENTALE APPRENTISSAGE :

En 2025, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière pour la première année d'exécution du contrat (infos : [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)) :  
 5000 € pour les entreprises de -250 salariés pour les apprentis préparant un niv. BAC maximum  
 2000 € pour les entreprises de +250 salariés pour les apprentis préparant un niv. BAC+5 maximum

DÉVELOPPONS  
ENSEMBLE  
VOTRE AVENIR  
PROFESSIONNEL

[infos@fdme91.fr](mailto:infos@fdme91.fr)

[facmetiers91.fr](http://facmetiers91.fr)

[@fdme91](https://www.facebook.com/fdme91)  
[@facmetiers91](https://www.linkedin.com/company/facmetiers91)  
[@facdesmetiers91](https://www.instagram.com/facdesmetiers91)



FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE,  
PLUS GRAND CENTRE DE FORMATION  
DU SUD FRANCILIEN

**Faculté des Métiers**  
ESSONNE  
Centre de Formation

# FORMATIONS EN ALTERNANCE

## 4 SITES DE FORMATION

**BONDOUFLE**

Métiers Industriels :  
Conception  
Fabrication  
Maintenance

3 rue de Villeroij  
91070 Bondoufle  
01 69 91 44 44

**ÉVRY - COURCOURONNES**

Assistanat/Gestion  
Beauté et Bien-être  
Commerce  
Énergies  
Hôtellerie/Tourisme  
Métiers du Goût  
Services de l'Automobile  
Petite enfance

3 chemin de la grange feu Louis  
91000 Évry-Courcouronnes  
01 60 79 74 00

**MASSY**

Métiers Tertiaires :  
Assistanat  
Commerce  
Comptabilité  
Gestion  
Immobilier  
Informatique

1 rue Galvani  
91300 Massy  
01 69 19 46 00

**PARAY - VIEILLE - POSTE**

Métiers de l'accueil  
et de l'exploitation  
aéroportuaire

OrlyTech - Bât. 531  
Rue Hélène Boucher  
91 550 Paray-Vieille-Poste  
01 69 79 74 00

OUVERTURE  
SEPT. 2025



édition février 2025

- Accueil et exploitation aéroportuaire
- Assistanat en entreprise
- Automobile
- Banque / Assurance
- Boulangerie / Pâtisserie
- Coiffure / Esthétique
- Commerce / Immobilier
- Comptabilité / Gestion
- Conception, Fabrication et Maintenance industrielles
- Cuisine / Restaurant
- Électrotechnique / Énergétique
- Hôtellerie / Tourisme
- Informatique
- Petite enfance
- Vente / Distribution

- Accès à l'Alternance
- Mission Handicap



[facmetiers91.fr](http://facmetiers91.fr)



